

L'Indice des prix à la consommation : un aperçu de la prochaine mise à jour du panier

Le 29 juin 2011, avec la diffusion de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de mai 2011, Statistique Canada mettra à jour le panier de biens et services servant au calcul de l'Indice.

Statistique Canada met le panier à jour périodiquement afin d'assurer la fiabilité de l'IPC tel qu'utilisé à ses trois fins principales: soit en tant que mesure de l'inflation, de déflateur des séries statistiques et d'outil pour indexer divers paiements de transfert publics et privés.

Cette mise à jour introduira un nouveau schéma de pondération pour l'IPC dans le but de refléter les plus récents renseignements sur les habitudes de consommation des ménages canadiens.

La pondération utilisée pour l'IPC provient principalement de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada. Le nouveau schéma de pondération, qui remplacera les poids actuels de 2005, sera fondé sur les dépenses de consommation de 2009.

Question de refléter l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux services sur le marché, cette mise à jour introduira également plusieurs changements aux classes de dépenses qui constituent le panier de l'IPC. Par exemple :

Le « Matériel téléphonique » a été ajouté à la classe « Communications » et sera rendu disponible aux utilisateurs.

Une nouvelle classe, « Dispositifs numériques multifonctionnels », a été créée pour mesurer les variations de prix des technologies de consommation émergentes, comme les tablettes électroniques et les téléphones intelligents. Cette classe apparaîtra au côté de « Matériel et fournitures informatiques », sous « Équipement informatique numérique et dispositifs ».

La classe « Autres services ménagers » comprendra dorénavant les « Services juridiques non reliés au logement », les « Services funéraires », les « Services gouvernementaux » et les « Adhésions à des clubs de vente au détail ». Les poids de ces articles seront pour la première fois explicitement inclus dans le panier, permettant ainsi d'élargir la couverture et la portée de l'IPC. De même, les « Services financiers » comprendront maintenant les « Commissions liées aux transactions d'actions et d'obligations » et les « Frais de gestion financière ».

De plus, pour rehausser la distinction entre l'indice des prix des biens et l'indice des prix des services, une nouvelle classe, « Services de loisirs », a été créée et sera publiée. Celle-ci comprendra l'ancienne classe « Services photographiques » et d'autres services de loisirs. Une autre nouvelle classe, « Autre matériel de loisirs », sera créée en la retranchant de la classe anciennement connue sous le nom d'« Autres matériel et services de loisirs ».

Les méthodes de mesure des prix n'ont fait l'objet d'aucun changement important. De plus, la base temporelle de l'IPC demeurera 2002 = 100. Pour répondre aux besoins de certains utilisateurs, Statistique Canada continuera de publier un IPC d'ensemble ayant comme année de base 1992 = 100.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec la Sous-section de la diffusion au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (cpd-info-dpc@statcan.gc.ca), Division des prix à la consommation. Télécopieur : 613-951-2848.